

NON, LE SCENARIO LIBYEN NE PEUT SE REPRODUIRE

Par **William Leday**, responsable du pôle International de Terra Nova

Tribune publiée le 20 août 2012 sur LeMonde.fr

Le débat d'une intervention en Syrie reflète le clivage classique entre les partisans de la prudence qui, prenant appui sur la complexité, plaident l'attentisme, et ceux qui, [tel Bernard-Henri Lévy](#)¹, poussent les feux en faveur d'une intervention militaire forte (*Le Monde* du 15 août).

Plusieurs écueils non négligeables entravent aujourd'hui la mise en place d'un corps expéditionnaire, tel que celui préconisé par les interventionnistes.

Ce scénario n'avait de chance de se concrétiser qu'au tout début de la crise. Mais le précédent libyen – marqué par une surinterprétation de la résolution 1973 par la coalition internationale qui a pris fait et cause pour le Conseil national de transition, et des conséquences catastrophiques pour nos partenaires de la zone sahélienne –, a échaudé la Russie et la Chine, et condamné définitivement cette voie.

Le principe de « responsabilité de protéger » est aujourd'hui de facto compromis et ne sera probablement plus opérant avant longtemps. En outre, des éléments de terrain comme l'environnement international rendent incertaine la faisabilité d'une intervention telle que celle présentée par le philosophe.

D'une part, l'analyse qui tient lieu de diagnostic ne saurait se contenter d'un simple constat fondé sur des pertes civiles qui seraient le seul fait des séides (bien réels) du régime de Bachar Al-Assad. En dépit des nombreuses défections, la ligne de fracture dépasse celle d'un clan aux abois contre le peuple syrien.

Depuis des mois, la révolution s'est muée en guerre civile dans laquelle les alaouites sont plus ou moins passivement soutenus par des minorités dont ils étaient une garantie de protection ainsi que des composantes difficilement discernables.

¹ http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/08/14/des-avions-pour-alep_1745994_3232.html

De fait, lire aujourd'hui l'évolution du conflit et en identifier les tenants et les aboutissants représente un défi largement occulté. Cette complexité doit être intégrée dans notre analyse, sans quoi nous faillirons dans la mise en œuvre d'une solution viable.

D'autre part, outre les éléments exogènes bien connus d'un veto russe – doublé d'une armée de conseillers militaires à disposition du régime – et chinois, une opération militaire ne pourra se faire sans une participation importante des Etats-Unis (bien au-delà de celle qui a été la leur en Libye) et de la Turquie.

La configuration théâtre et le potentiel militaire du régime excèdent les capacités des seules armées française et britannique, y compris dans le cadre d'une simple zone d'exclusion aérienne (« no fly zone »), qui reconstituent actuellement leur potentiel offensif entamé par l'intervention en Libye.

Par ailleurs, il est fort probable, eu égard aux soutiens dont bénéficient les unités fidèles au régime de Bachar Al-Assad, qu'une réplique de l'opération libyenne soit insuffisante et que l'éventuelle coalition internationale devienne partie prenante du conflit.

A l'aune de ces éléments, une réplique à l'échelle de la Syrie d'une opération Harmattan (contribution française à l'intervention en Libye) est irréalisable à brève échéance. Néanmoins, cela ne justifie aucunement la passivité, et si le principe de « responsabilité de protéger » a perdu de sa validité, elle constitue un ancrage moral puissant permettant de lutter contre l'inertie politique, et qui constitue un goulet d'étranglement juridique auquel seront confrontées les personnalités du régime une fois déchu.

L'hypothèse de travail sur laquelle les acteurs de scènes onusiennes devraient se pencher est celle du déploiement d'une force d'interposition. Même si les conditions à réunir sont loin d'être acquises, l'éventualité d'une force d'interposition entre les deux camps permettrait d'intégrer les récalcitrants du Conseil de sécurité des Nations unies, voire de les impliquer activement dans un cessez-le-feu.

Alors, le déploiement d'une force d'interposition constituée d'unités en provenance de l'OTAN, de Russie et de plusieurs pays arabes permettrait de figer le rapport de force, d'obtenir une situation de non-guerre et de non-paix, de négocier le départ du clan Assad, et une nouvelle Constitution assortie de garanties en faveur des nombreuses minorités...

Moins séduisante qu'une opération militaire de grand style, cette hypothèse présente l'avantage d'être économe en vies humaines et de lever les hypothèques russe et chinoise.

L'urgence commande, le conflit atteint un point paroxysmique avec son contingent d'atrocités, et même si les parties prenantes sont exténuées, le scénario noir d'une « libanisation » de la Syrie pointe aujourd'hui à l'horizon.